



## Les collégiens de *La Régordane*

mènent l'enquête...

### ! L'instant BD

Estrassinet  
de Sylvain Pongi

Page 2

### ! Alès Insolite

Extraits des rubriques d'Alain André :  
Florian... Souvenir d'un député...

Page 10

### ! Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies  
d'Alais

Page 12

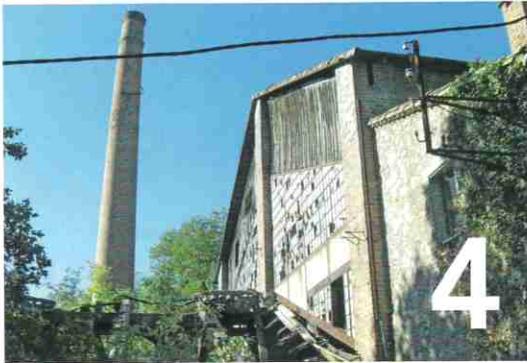
### ! Souvenirs

Quand nous jouions  
à la marelle

Page 14

# LE SOMMAIRE

de la semaine



## SOMMAIRE N° 2234

- 2 - La sélection revues du moment - Estrassinét
- 4 - À la découverte de l'usine à tanin et de la villa Hermet
- 9 - Les cahiers d'histoire de Nîmes de 1921 à 1934
- 10 - Extraits d'Alès insolite : Don Quichotte..., les masets...
- 12 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais
- 14 - Quand nous jouions à la marelle

### Photo couverture :

Génolhac, à droite de la photo :  
la cheminée de l'usine à tanin  
et la villa Hermet

Crédits photo : Michel Vincent

### Annonces légales et actus en pages centrales



Fondateur : Lucien André  
Successeur : Michel Vincent  
Directrice de la publication :  
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine  
RCS Nîmes 398 045 930  
Siège social : 31, che. de la Plaine de Larnac  
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone : 04 66 56 69 56  
E-Mail : [cevennesmagazine@gmail.com](mailto:cevennesmagazine@gmail.com)  
Site : [www.cevennesmagazine.fr](http://www.cevennesmagazine.fr)  
Facebook : Cévennes Magazine  
Instagram : [cevennes\\_magazine](https://www.instagram.com/cevennes_magazine)

Impression :  
IMP'ACT imprimerie  
Tel. : 04 67 02 99 89  
5911 Route du Frouzet  
34380 Saint-Martin de Londres



N° CPPAP 0626 K 80730  
ISSN 0180-6181  
Reproduction des textes et photos interdite  
(loi mars 1957)  
Dépôt légal : jour de parution

**ABONNEZ-VOUS !**  
**52 NUMÉROS =**  
**40 € TTC**

**AU LIEU DE 83 €**

## Les historiennes et historiens de la classe de 6<sup>e</sup> mènent l'enquête : À LA DÉCOUVERTE DE L'USINE À TANIN ET DE LA VILLA HERMET...

Par Les élèves du collège *La Régordane* à Génolhac  
et Patrice Fabrigoule leur professeur d'Histoire-Géographie

Le lundi 6 février 2023 encadrés par Frédérique Adt, Christiane Lombard, Viviane Roussel (AESH), Mariette Emile guide conférencière et Patrice Fabrigoule professeur d'histoire-géographie-latin ; les élèves de 6<sup>ème</sup> se sont rendus sur le site de l'usine à tanin et de la villa Hermet, dans le cadre du parcours roman (enseignement conjoint de l'occitan avec Sylvain Granier et du latin) et du projet sentier qui prévoit la réalisation d'un sentier d'interprétation patrimonial balisé réalisé par l'école maternelle, élémentaire et le collège de Génolhac.

**La liste des élèves de la classe :** Barriol Jade, Beaud Andrea, Bellot Noé, Bleuse Armand, Boudeville Noa, Bouvard Kimberley, Brébant Lea, Carrère Pélagie, Coste Lenzo, Fittipaldi Noé, Haution Jules, Inigo-Yanez Louise, Marchal Jérôme, Marcianti Eléonore, Mejean-Flouret Ella, Poix Ornélia, Polge Cloé, Roussel Maëllys, Seguin Roxane, Teraube Guillaume, Vuittenez-Boyer Neige, Ximenes Liam.

**La classe a été divisée en 2 ateliers :**

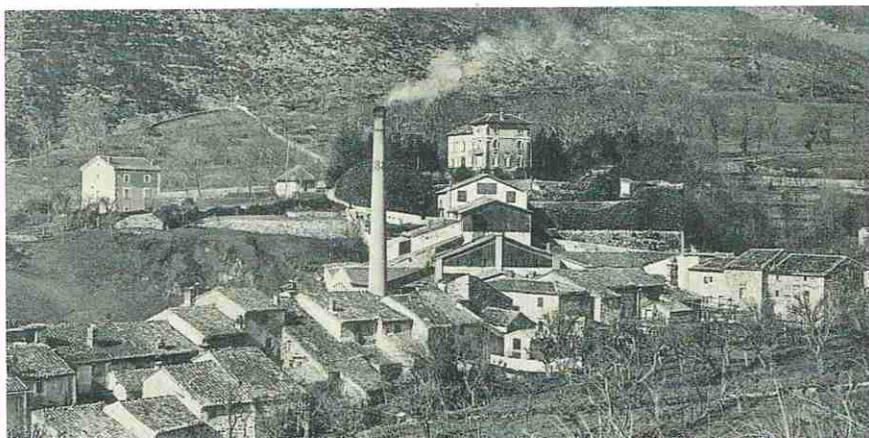
- un sur le site de l'ancienne usine à tanin avec Mariette Emile
- l'autre à la Villa Hermet avec Patrice Fabrigoule.

On remarque sur la carte postale de 1910, qu'il y a une usine qui fonctionne ! La cheminée fume et elle est complète.

La maison Hermet est très dégagée car la végétation est rare cela s'explique par l'élevage et la présence d'animaux,

de troupeaux : chèvres, moutons. Les terrasses sont cultivées en « faïsses », en cours de géographie nous avons vu que cela s'appelle un espace « ouvert ».

Lors de la sortie du lundi 5 décembre 2022 pour le projet d'interprétation du sentier nous avons pris cette photo de l'usine et de la maison Hermet.



La cheminée de l'usine à tanin et au second plan la villa Hermet



On remarque que de nos jours, la végétation est importante car il y a de moins en moins d'agriculteurs : les cultures reculent et la forêt progresse, cet espace est « fermé ». La cheminée ne fume plus...

### I. L'ancienne usine à tanin : un site à déchiffrer.

#### a) Mariette et l'expérience du réchaud :

Mariette (ci-contre) et du tanin liquide

#### b) Pourquoi une usine à Génolhac ?

1. Le châtaignier est cultivé en Cévennes depuis au moins le XI<sup>e</sup> siècle surtout pour ses fruits « arbre à pain », et comme bois ou de construction... Quand on coupe un châtaignier, on ne peut plus récolter les châtaignes... L'usine à tanin a participé à l'abandon des châtaigneraies.

2. La présence de l'eau : pour étuver le bois, le porter à ébullition... un cours d'eau : la Gardonnette.

L'usine à tanin de Génolhac est construite en 1847 sur l'emplacement d'un moulin à eau par Paul Hermet, banquier à Nîmes qui finance l'installation de l'usine produisant des extraits teintants et s'associe à Ernest Ausset, droguiste/chimiste en gros qui se charge de vendre les produits sur Nîmes et sa région.

**En 1875 :** création de la société Ausset et Hermet pour 5 ans avec un capital de 10 000 francs. L'usine voit sa production augmenter...

**En 1892,** l'usine expédie en moyenne 2 wagons de tanin par jour d'abord sous forme liquide dans des tonneaux puis solides dans des sacs en jute.

#### c) L'architecture de l'usine et son fonctionnement

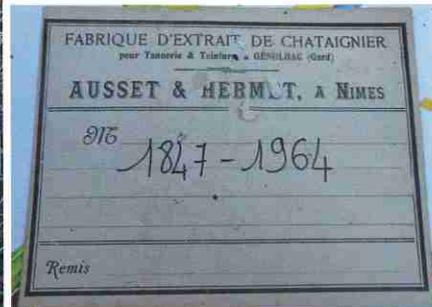
Dans la partie Est nous avons franchi le pont de l'usine qui date de 1889 et enjambe la Gardonnette.

Dans la partie Sud nous avons observé la verrière qui permettait de laisser passer la lumière et la cheminée qui évacue les fumées de combustion de 40 mètres de haut avec sa date de construction : 1888.

Dans la partie Nord : le batardeau, caché par la végétation, servait à contrôler l'alimentation en eau du bassin. Il permettait de contrôler le débit de l'eau qui pénétrait à l'intérieur de l'usine.

Dans la partie Nord-Ouest -Maison de maître villa Hermet dite « Le Château » - et la Bascule où les cargaisons de bois de châtaigner étaient pesées. Le bois était ensuite déchargé, puis acheminé dans l'usine où il subissait sa transformation en jus : eau portée à 120 degrés Celsius pour dissoudre le tanin puis évaporation dans des autoclaves. L'installation de cette usine est

réalisée sur des terrasses : la route en haut, la rivière en bas. Le relief a été pris en compte pour faciliter le travail. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle le cuir était très utilisé : pour l'assouplir il existait des tanneries qui avaient besoin de tanin. Nous sommes à l'âge industriel : le chemin de fer en 1861 va faciliter l'écoulement de la production. L'usine emploie plus d'une centaine de personnes : bûcherons, ouvriers,



La Gardonnette



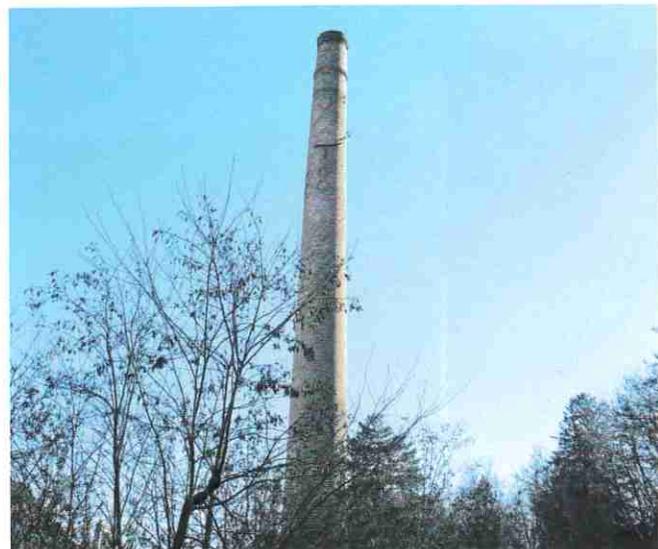
manœuvres, techniciens... de la coupe du châtaignier jusqu'à la mise en sac du tanin en poudre, une dizaine de tâches sont effectuées...

Un élève de la classe, Noé Fittipaldi, a eu un de ses ancêtres d'origine slovène qui a travaillé dans cette usine : Louis Valantic : il était bûcheron.

Pour obtenir 1 tonne d'extrait de tanin sec il faut au moins 9 tonnes de bois en 1940-1950. On transporte 40 tonnes de bois vers l'usine de Génolhac. C'est une usine très développée qui exportait en Argentine, Allemagne, Angleterre, Suisse, Hollande...

#### d) La fin de l'usine.

La concurrence des matières plastiques et la maladie des châtaigniers entraînent la fermeture de l'usine en 1964. Il y a eu quelques tentatives de relance notamment vers 2010 avec une Halles des sports mais ce projet n'aboutit pas...



Les vestiges de l'usine :  
La cheminée & La verrière



## 2. La Maison Hermet, une villa d'exception...

Ce logement patronal est construit à partir de 1886 et ressemble à beaucoup de maisons bourgeoises qui se trouvent sur l'avenue de la Régordane. Cette maison a changé de nom et s'appelle aujourd'hui le « Temps des Cerises », c'est une maison qui fait chambres d'hôtes.

Un IMMENSE merci à Jean-Louis Camerlo le propriétaire des lieux qui a accepté de nous recevoir.

A l'arrivée, nous avons été frappés par l'architecture bourgeoise tant à l'extérieur : encadrements en brique, de larges fenêtres... qu'à l'intérieur : moulures, miroirs, parquet... Comme si nous faisons un retour dans le passé...

#### a) Cave et rez-de-chaussée...

Après que M. Fabrigoule ait trouvé la clé... nous sommes passés par le rez-de-chaussée : le plafond était bas et il y avait peu de lumière... Cet espace servait de cave, de stockage du charbon, de marchandises pour les domestiques qui ne croisaient pas les propriétaires ainsi. Nous avons emprunté un escalier qui nous a amené au premier étage et là...



#### b) Le premier étage.

Notre « guide » P. Fabrigoule





**c) Deuxième et 3<sup>ème</sup> étage :**

Chaque pièce a un thème et un code couleur, on retrouve le luxe dans les décors : cheminée en marbre et chauffage central, portes immenses, plafonds très hauts, lustres comme dans les contes de fées, avec des moulures rosaces en plâtres..., L'escalier est plus chic, avec un départ d'escalier en fonte ouvragée.

**d) Des objets anciens qui racontent des histoires...**

Ils servaient pour la vie de tous les jours. La maison a été modernisée mais il reste beaucoup d'éléments d'époque : fer à repasser en fonte et électrique, sonnette pour appeler les domestiques, luge en bois, berceau, seau en bois... S'ils pouvaient parler : ils auraient des choses à raconter...

**e) L'extérieur.**

Une entrée avec un bassin reconverti en piscine avec des vases et des statues : l'espace et le calme dominant... Derrière un vaste parc avec des essences d'arbres qui datent de l'époque de la construction : certains ré-

sineux... Un béal : un canal qui apportait l'eau à la villa et en contrebas dans un lavoir. Cet espace était calme avec la présence d'un chat qui n'a pas voulu nous dire son nom...

*Photos, de haut en bas : Sol en terrazzo - Départ de rampe - Cheminée - Baignoire XXL - Lustre de contes de fées.*





Il existe un lien entre les 2 espaces un chemin relie la villa et la bascule à l'usine... Mais les ronces et la végétation l'ont recouvert...

#### Chronologie du projet :

**Lundi 5 décembre :** sortie sur le sentier d'interprétation : intervenante Prune Pellet.

**Lundi 30 janvier :** en parcours roman : recherches sur l'usine et la villa Hermet et mise en commun en classe.

**Lundi 6 février :** sortie et visites des site avec Mariette Emile/Patrice Fabrigoule : appareil photo et carnet de visite.

**Lundi 13 février et 6 mars :** mise en place de l'article en groupes.

**Lundi 20 mars :** Relecture, choix des photos... avant publication.

#### Bibliographie :

- Carole Virone, *Enquête historique et patrimoniale sur l'ancienne usine de fabrication d'extraits tannants de bois de châtaigner de Génolhac*. Mémoire de Master 2 en Sciences humaines et sciences de l'environnement, spécialité "Valorisation et médiation des patrimoines", Montpellier 3, 2013.
- Marie-Lucy Dumas, *Génolhac de 1815 au XXI<sup>e</sup> siècle*, tome 2, pages 112-113.
- "Lien des chercheurs Cévenols" d'avril-juin 2014. Historiens en herbe, collège La Régordane de Génolhac, M-L Dumas, M. Fabrègue, P. Roux, P. Fabrigoule.

#### Sitographie :

- <https://www.village-genolhac.fr/usine-a-tanin/>
  - <http://genolhac30.free.fr/tanin.htm>
  - <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-connaissances/le-patrimoine-culturel/le-patrimoine-industriel-et-minier>
- Un article en ligne de l'usinenouvelle.com qui présente la création d'une usine à tanin de nos jours dans le Tarn avec un investissement de 15 millions d'euros et la création d'une vingtaine d'emplois.
- Le site du Temps des Cerises : <http://letempsdescerises-genolhac.fr/>

Photos de haut en bas :

Sac à tanin...

Vélo/luge

Un salon « bourgeois »



### de 1921 à 1934

par Georges Mathon

Visitez le site : <http://www.nemausensis.com>

En mai 1932, l'augmentation du nombre de vendeurs qui commercent au Marché Saint-Charles, oblige la municipalité à modifier le règlement d'attribution des places.

*"Les emplacements affectés sous le hall dudit marché et sur le trottoir du Boulevard Gambetta qui borde au sud, à l'exposition et à l'exposition et à la vente des marchandises ne suffisent plus pour les recevoir.*

*Il y a lieu de créer de nouveaux emplacements. Lorsque la quantité de denrées alimentaires apportées sur le Marché Saint-Charles sera telle qu'elle ne pourra être déposée en totalité sous le hall constituant l'enceinte du marché, et sur le trottoir qui la borde au sud, les vendeurs sont autorisés, à leurs risques et périls, à emprunter la chaussée du boulevard Gambetta, jusqu'à 1,50 mètre de la ligne de tramways, sous réserve expresse que ladite chaussée sera dégagée complètement trois heures et demie au plus tard après l'ouverture du marché.*

*Par voie de conséquence, il est interdit, tant que les marchandises exposées en vente sur la chaussée ne seront enlevées, de laisser stationner des voitures quelconques en dehors du temps qu'il est nécessaire pour décharger et charger les marchandises, entre la rue Robert et la rue Fléchier, du côté du Boulevard Gambetta tangent au Marché et entre la rue Saint-Charles et Bachalas, du côté opposé au Marché."*

**Origine du Marché** - La place Saint-Charles, couverte fut inaugurée, le 28 octobre 1903. Cette structure composée

de charpentes métalliques et tôles ondulées, accueillera le marché de gros de fruits et légumes de St Charles (fruits et légumes). La structure longeait le Boulevard Gambetta. Le marché était ouvert tous les matins jusqu'à midi, à 7h de novembre à mars ; à 6h en avril, septembre et octobre ; à 5h de mai, juin et août, toujours fermé à midi.

Avant sa couverture, la place paraissant trop petite, une étude est réalisée, les commerçants ayant une préférence marquée à mettre leurs marchandises du côté du Boulevard Gambetta en laissant libre le côté nord de la place. Un placier sera désigné pour distribuer les emplacements. Au début des années 1960, le marché de gros sera déplacé au nouveau marché-gare, route de Montpellier. Sa structure métallique revendue à un particulier, sera installée un certain temps dans le quartier de la rue des 3 ponts et transformée en porcherie. De 1884 à 1960, le marché Saint-Charles alimentera en fruits, légumes, les halles centrales ainsi que les épiceries de la ville et des villages environnants.

**Historique de la place** - Cette place portera plusieurs noms, place St Jean au XVIII<sup>e</sup> siècle, ensuite place de l'allée au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'allée étant composée à l'époque du Grand Cours et du Petit Cours, qui deviendront le Boulevard Gambetta en 1883, sous l'administration du maire Républicain Ali Margarot.

Cette place avait reçu la première fontaine publique en 1824, cette dernière étant alimentée par le Nymphée du Jardin de la Fontaine. L'eau non potable, était réservée aux animaux, au ménage et à la toilette.

Une croix, édiflée entre 1824 et 1826 par l'évêque Benoit de Chaffoy contre le mur Est de l'église St Charles, sera démolie en 1831, sur ordre du Préfet (Chaper René Marie Achille) par des ouvriers mineurs de Montpellier avec trois autres situées, place Belle-croix, place de la Madeleine et à l'Esplanade, celle de la place des Carmes qui devait subir le même sort sera préservée grâce à l'action de curé de la paroisse, Benoit Mathon. Il avait mobilisé ses ouailles qui formèrent un cordon pour la protéger. Elle fut démontée et préservée. Elle est actuellement exposée dans l'église St-Baudile à gauche de l'entrée.



## Au quartier de la Prairie

# DON QUICHOTTE MONTE LA GARDE

## Le chevalier de la Triste Figure dans un paysage riant

Un réservoir de mobylette pour le torse, un couvercle de lessiveuse comme bouclier, des rivets en guise d'yeux, des tronçons de mat d'antenne pour les membres, quel personnage se prête mieux que Don Quichotte à être statufié avec ce bric-à-brac comme matière première ? Le héros de Cervantès n'était-il pas lui-même coiffé d'un plat de cuivre, conquis sur un barbier, et qu'il prenait pour un casque d'or ?

Curieusement, la coiffure est l'un des rares éléments que l'auteur de la statue, Jean-Pierre Sico, a dû fabriquer spécialement, en tôle emboutie. Le plat à barbe à bord échancré en demi-cercle ne se rencontre guère, en effet, dans nos déchetteries.

Jean-Pierre Sico a installé ce Don Quichotte à l'entrée de sa maison, au chemin des Sports, dans le quartier jadis connu pour ses guinguettes, à deux pas de « l'Oasis ».

Un rapprochement s'impose entre ce personnage, héros décalé de son temps, menant un combat généreux, et les panneaux « *Ne touchez plus à la Prairie* », qui fleurissent çà et là.

Car la Prairie est bien le siège d'un combat. Combat de conquête mené par la ville sur les espaces naguère réservés au maraîchage. Combat où l'urbanisation a marqué un nouveau point par une manœuvre d'encerclement : la construction de la rocade sud.

Voilà le grand jardin d'Alès coupé en deux. Voilà que le barrage goudronné se renforce de bâtiments tape-à-l'œil, voués à ce qui constitue le paysage de notre fin de siècle : grande distribution, bagnole, et maintenant ANPE.

Le chemin de la Miraillette n'a gardé que le charme de son nom. Sur le terrain, il se confond avec les allées des parkings

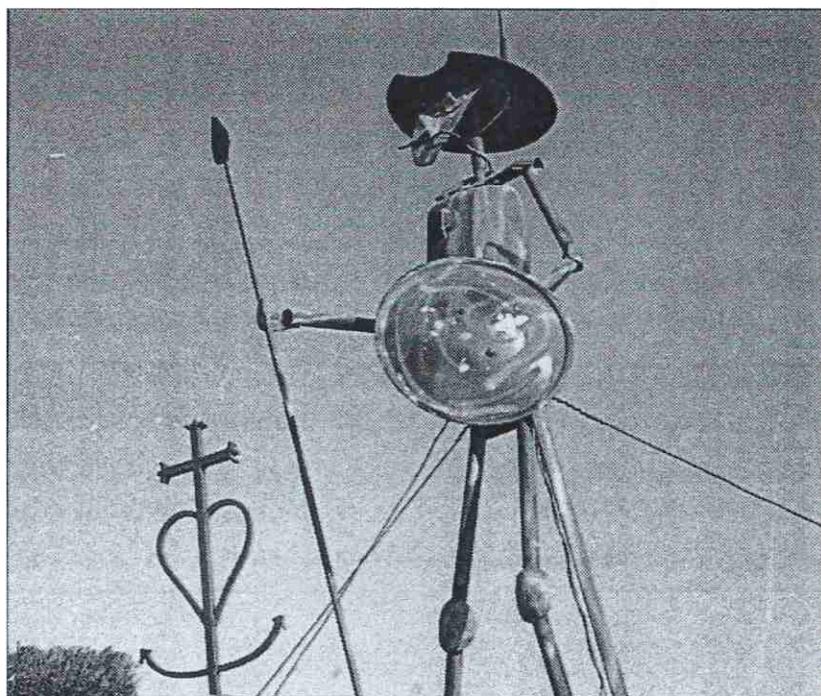
Une  
"trinque"  
pour  
le visage

goudronnés autour des magasins géants. Notre Don Quichotte a le visage fait d'un vieil outil de jardinage, une "trinque".

Il ne se bat pourtant pas contre les pelleteuses et les caddies. Et les Rossinantes d'aujourd'hui ont quatre roues et un moteur.

Pour conserver au lieu son caractère agricole, l'association Sauvegarde de l'identité de la Prairie, elle, mène un combat d'avenir contre des adversaires bien réels.

Rubrique parue dans l'édition cévenole de Midi Libre le Dimanche 10 mai 1998.



Le chevalier errant s'est fixé au chemin des Sports.

Photo A. A

## Éléments du patrimoine local

# IL Y A TOUJOURS DES MASETS EN PRAIRIE

Ces constructions sont typiques du « jardin d'Alès »

Marseille a ses cabanons, Montpellier ses campagnes, Alès, comme beaucoup d'autres villes méridionales, ses masets. Il s'agit de petites constructions, proches de la ville, souvent entourées d'un jardin. À Alès, le quartier de la Prairie en compte, en compte encore, un grand nombre. Avant que ne se répande l'usage de l'automobile, les citadins allaient passer le dimanche au maset, en famille.

En Prairie, le maset typique, tel celui de M. et M<sup>me</sup> Rocher, chemin des Sports, photo ci-contre, date de la première moitié de notre siècle. C'est une construction légère : une seule pièce, des murs minces, percés d'une porte et d'une fenêtre, un toit de tuiles mécaniques. Un conduit de fumée permet d'installer un fourneau de cuisine. Ameublement sommaire : un buffet, une table, quelques chaises.

Chaque fois que le temps le permet, on préfère manger à l'extérieur. L'hiver, on profite de la floraison des camélias. Aux beaux jours, la table est installée sous la treille, ou à l'ombre des châtaigniers ou de l'indispensable cerisier. On tire l'eau du puits par une pompe à main. Les puits à roue, ou « *pousaranques* », de la Prairie, actionnés par un mulet ou un cheval, servaient à arroser les grands jardins des maraîchers. Plus tard sont venues les pompes à moteur électrique.

Sur le mur du maset Rocher, un trait de peinture indique le niveau atteint par l'eau du Gardon lors de la grande crue de l'automne 1958. Pour se mettre à l'abri des fréquentes inondations, certains masets ont été surélevés. Plusieurs sont visibles le long du chemin des Sports, côté Gardon.

On venait  
y passer  
le dimanche  
en famille

Les masets restent nombreux, en Prairie, et leur utilisation traditionnelle par des jardiniers citadins n'a pas entièrement disparu. Mais ils sont discrets, cachés par les arbres, les treilles, les haies opaques et aussi par les maisons.

Car la Prairie, mise plus ou moins à l'abri des inondations, s'est urbanisée.

Et, depuis que la rocade l'a prise à revers, elle est grignotée par des constructions autres que résidentielles. Un des charmes de notre ville disparaît.

*Rubrique parue dans l'édition cévenole de Midi Libre le Dimanche 9 mai 1999.*



Le maset porte la date de sa construction, 1926.



N° 10

par Bernard de Fréminville

de Agn à Agr

## **AGNEL Jérémie (1794)**

Avoué à Alais. Acheteur en bien national du prieuré de Saint-Martin-de-Valgalgues, la grande terre, 15 quartes pour 1 225 livres. Il déclare plus tard avoir agi pour Jean-Antoine Deleuc de Villaret, ancien major du régiment de Turenne, à Alais. C'est une pratique courante à l'époque, les acheteurs de biens nationaux ne voulant pas se faire connaître, notamment lorsqu'il s'agissait des émigrés rachetant en sous-main leurs propres domaines.

## **AGNEL Paul René (1895-1916)**

Soldat de 1914-1918. Né le 8 juin 1895 à Alais (Gard), chasseur au 15<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied, tué à l'ennemi le 1<sup>er</sup> septembre 1916 à Cléry-sur-Somme (Somme) à l'âge de 21 ans. Figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais.

## **AGNIEL Fernand Jules Augustin (1892-1914)**

Soldat de 1914-1918. Né le 23 février 1892 à Saint-Julien-de-Valgalgues (Gard), soldat de deuxième classe au 141<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 20 août 1914 à Dieuze (Moselle) à l'âge de 22 ans. Figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais.

## **AGNIEL Jacques (1886)**

Délégué des maçons et tailleurs de pierre d'Alais, il participe au congrès constitutif de la Fédération nationale des syndicats qui se tient à Lyon en octobre 1886.

## **AGNIEL Laurent (1794-1813)**

Soldat de Napoléon. Né à Alais le 10 août 1794, tailleur. Signe particulier : gravé (marqué par la variole). Incorporé au 13<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne le 26 mai 1813. Entré à l'hôpital de Palma Nova (Italie) le 17 août 1813, mort à l'hôpital d'Udine le 24 septembre 1813 par suite de fièvres.

## **Agonie (1903)**

Lu dans *Les Temps Nouveaux* du 22 août. Le camarade Carria, demeurant au Martinet, vient de mourir. Comme bien d'autres, sa vie ne fut que misères, souffrances et tortures. Son caractère libertaire ne put s'accoutumer à la vie de caserne et, s'étant révolté contre les iniquités militaires, il connut les souffrances et les tortures qui se pratiquent dans les compagnies de discipline. Et nous pouvons ajouter entre parenthèse qu'il est mort d'une maladie récoltée dans ces bagnes militaires. Ce n'est point un article nécro-

logique que nous voulons faire. Chaque jour il meurt des camarades, et dans ce cas ils y auraient autant droit que le camarade Carria, ce qui, nécessairement, remplirait le journal. Nous voulons simplement révéler un fait qui est comme l'épilogue de sa vie. Torturé toute sa vie, on a voulu le torturer pendant sa maladie, jusqu'à la veille de sa mort. Il est mort poitrinaire, d'après ce qu'on a dit à l'hospice et lorsqu'il partit au service, il était sain de corps, sans quoi on l'aurait réformé.

Mais tout ne s'arrête pas là. Antireligieux avant sa maladie, il fit son testament pour avoir des obsèques purement civiles. Pendant tout le long de sa maladie, jusqu'au dernier moment, il exprima les mêmes intentions. La municipalité du Martinet et la Compagnie houillère donnaient de petits secours à la mère de Carria. Lorsqu'on apprit qu'il voulait se faire enterrer civilement, on lui retira ces secours. On menaça même un de ses proches parents de le renvoyer de la Compagnie, si l'enterrement civil avait lieu. On fit tout pour le faire revenir sur sa décision : intimidations, menaces, promesses, mais on n'y réussit pas : il fut inébranlable dans ses idées. Alors ce qu'on n'avait pu faire par les menaces ou les promesses, on le fit par la force. Un jour, à quatre heures du matin, il reçut la visite du maire, du garde champêtre, de quelques mouchards et de trois ou quatre gendarmes, qui soit par intimidation, soit par vaines promesses, abusèrent de la faiblesse du mourant et de sa mère pour le descendre à Alais et éviter ainsi un enterrement civil dans le Martinet (pensez donc, c'était le premier). Carria ne voulait, à aucun prix, descendre à Alais, il voulait aller à Saint-Ambroix qui est plus près. Les autorités municipales lui dirent qu'il en serait ainsi, et on le mit de suite sur une charrette réquisitionnée à cet effet, et on le dirigea sur Alais, distant du Martinet de 28 kilomètres.

Lorsqu'il s'aperçut sur la route qu'on l'avait triché, cela lui donna un coup qui aggrava son état et causa plus rapidement sa mort, car en effet il était à l'agonie en arrivant à Alais et il mourut vingt-deux heures après à l'hôpital. Lorsque son frère et ses amis s'aperçurent de ce fait, exaspérés de cette manière d'agir, ils descendirent à Alais où ils le trouvèrent mort. Alors ils firent toutes les démarches possibles pour qu'on le remontât de nouveau au Martinet et où il y eut un enterrement comme on n'en avait encore jamais vu. Pas besoin de commentaires. Le fait est trop clair.

## **Agonisants (1737)**

Confrérie d'Alais, dans laquelle Jean Vernède, troisième consul de la ville, portant une grande robe rouge avec le parement de velours noir et le caperon de velours rouge,

est reçu en 1737. Il est déjà vice-recteur de la confrérie des Pénitents Blancs. La Confrérie des Agonisants s'occupe plus particulièrement de préparer ses confrères à mourir du mieux possible, les accompagnant dans leur agonie, soulageant leurs souffrances et priant pour obtenir le pardon de leurs péchés.

### **Agraires (mesures)**

Mesures en usage au Moyen Age à Alais. L'unité est le dextre : ses multiples sont la salmée la sétérée et la quarte. La salmée = 4 sétérées ; la sétérée = 100 dextres. Le dextre est un carré ayant dix-huit pans de chaque côté. 18 pans = 4 m 47 ; 4,47 x 4,47 = 19 m<sup>2</sup> 99 ; la sétérée valant cent dextres vaut donc 1 999 m<sup>2</sup> ou 19,99 centiares soit en compte rond 20 ares ; la quarte cinq ares, et la salmée quatre-vingts ares. Le dextre de Nîmes est plus petit ; à Anduze à Vézénobres, à Saint-Jean-du-Gard on mesure les terrains comme à Alais.

(Ndlr. Ils s'y retrouvaient fort bien, mais quand même le système décimal, imposé par la Révolution, semble plus simple).

### **Agrandissement (1860)**

Le maire de la ville d'Alais donne avis qu'en vertu d'un décret impérial du 9 mai 1860, l'agrandissement de la place du Marché, au moyen de la suppression de huit maisons, est déclaré d'utilité publique et qu'en conséquence le maire est autorisé à acquérir ces immeubles, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, conformément à la loi du 3 mai 1811. Le plan desdites maisons, indicatif des noms des propriétaires, ainsi qu'un extrait de la matrice cadastrale, ont été déposés à la mairie d'Alais, pour y rester pendant huit jours, à compter du dimanche 21 juin courant, afin que toutes parties intéressées puissent en prendre connaissance.

### **Agression (1873)**

Lu dans *Le Temps* du 26 avril. Deux soldats du 99<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, faisant partie des compagnies détachées à Alais, furent assaillis, dans la soirée du 20 avril, sur le pont vieux d'Alais par quelques mauvais sujets venant du faubourg du Soleil.

Ils furent fort maltraités, et l'un d'eux allait être précipité au bas du pont, lorsque se dégageant par un effort vigoureux, il parvint à saisir son sabre-baïonnette qui lui avait été enlevé et, se voyant menacé de nouveau, n'hésita pas de se servir de son arme et blessa à la tête l'un de ses assaillants. Les deux militaires, après s'être dégagés, prévinrent le poste de la caserne occupé par le dépôt du 67<sup>ème</sup>. Des hommes furent aussitôt envoyés sur le lieu de l'agression et parvinrent à s'emparer de deux des assaillants, parmi lesquels était celui qui avait reçu une légère blessure à la tête. L'instruction de cette affaire a été bientôt faite, car les deux individus arrêtés comparaissaient mardi devant le tribunal correctionnel d'Alais. Laupières, l'un deux, a été condamné à quatre mois de prison ; et l'autre, Tinard, n'ayant pas été positivement reconnu par les témoins, a été acquitté.

### **L'Agriculteur cévenol (1884)**

Journal des intérêts agricoles, puis Organe de la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais et de la Ligue agricole du Gard et du Midi. ISSN 2120-4411 - Siège du journal à Alais - Période de parution : 1884-1889 - Format :

28 x 22 puis 26 x 18 cm - Bi-mensuel puis mensuel - Fait partie des journaux publiés par la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais ; Ligue agricole du Gard et du Midi - Devenu : L'Agriculteur des Cévennes, Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais et du Syndicat agricole, févr. 1889-mars 1899 (5<sup>ème</sup> - 15<sup>ème</sup> année, 3<sup>ème</sup> - 8<sup>ème</sup> s., n° 49-171). Devenu : Société d'agriculture, puis Société d'agriculture et Syndicat agricole puis Société d'agriculture, d'horticulture et Syndicat agricole de l'arrondissement d'Alais.

### **L'Agriculteur des Cévennes (1889)**

Journal. Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais et du Syndicat agricole. ISSN 2120-4462 - Siège du journal à Alais - Période de parution : 1889-1899 - Format : 25 x 18 cm - Mensuel. Ce bulletin publie plusieurs articles soutenant de nouvelles méthodes pour l'élevage des vers à soie - Titres successifs : L'Agriculteur cévenol. Journal des intérêts agricoles - Fait partie des journaux publiés par la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais ; Syndicat agricole - Devient : Bulletin mensuel de la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais.

### **L'Agriculteur des Cévennes (1907-1921)**

Journal. Organe de la Société d'agriculture et du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Alais. Suite du Bulletin mensuel de la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais. Siège du journal : Alais. Fréquence de parution : Mensuel puis trimestriel puis mensuel.

Fusionne avec le Bulletin de l'Association coopérative du Syndicat agricole du Gard et le Bulletin de la Société d'agriculture du Gard pour former Le Gard agricole.

### **Agriculture (fête de l')**

Fête révolutionnaire. Le 24 prairial an IV (12 juin 1796) le ministre de l'Intérieur Carnot arrête qu'il faut célébrer le 10 messidor (28 juin) une fête de l'agriculture « *qui a pour but d'encourager le plus nécessaire des états et le plus digne d'occuper les mains d'un homme libre, déjà il se ressent en France de l'influence du Gouvernement Républicain* ». Le dispositif règle ainsi le cérémonial : « *Dans chaque canton, à quelques pas devant l'autel de la patrie, on placera une charrue ornée de feuillages et de fleurs et attelée de bœufs ou de chevaux. Dans les communes où l'on pourra se procurer un char, il suivra la charrue et sera surmonté d'une statue de la Liberté. Devant la charrue se placeront vingt-quatre laboureurs d'élite, tenant d'une main un des ustensiles du labourage, de l'autre un bouquet d'épis et de fleurs. Le meilleur et le plus honnête laboureur, proclamé par la municipalité, prendra place à côté du président. La garde nationale accompagnera le cortège. A un signal donné, les laboureurs et les citoyens armés feront l'échange momentané des ustensiles de labour et des fusils. Au son des fanfares et des hymnes, le président enfoncera dans la terre le soc de la charrue et commencera un sillon. La fête sera terminée par des danses* ». A Alais on organise cette fête, comme bien d'autres à cette époque.

À suivre...

*"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, par Bernard de Fréminville, Editions Peletine, en vente dans les librairies d'Alès au prix de 75 € les 3 tomes".*

## QUAND NOUS JOUIONS À LA MARELLE

par Jacky Dypont

Pour les jeux de poursuites, Yolande était toujours la plus rapide, garçons inclus. Sa vitesse de course était sans doute due à la longueur de ses jambes. Physiquement tout était long chez elle, le corps, les bras, les doigts, les jambes ainsi que les cheveux qui coulaient jusqu'à sa taille dans son dos puis flottaient sauvagement aux quatre vents quand elle venait jouer au foot avec nous :

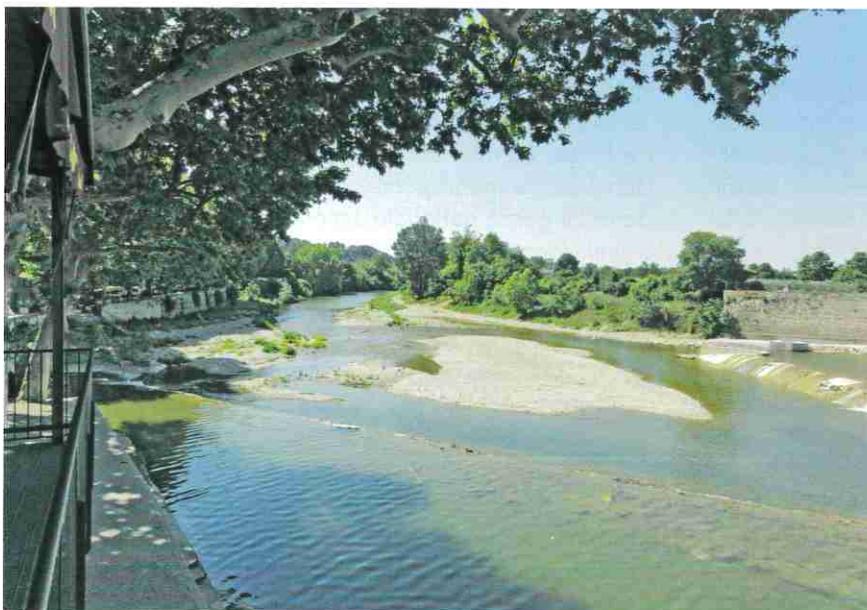
- Avant, j'avais les cheveux courts, nous expliquait-elle pour se justifier, mais on me prenait toujours pour un garçon, ça m'énervait. Elle et moi étions voisins. Je la voyais souvent, elle venait me solliciter pour jouer à la marelle. Je n'aimais pas ce jeu, mais les arguments que je lui présentais pour étayer mon refus ne faisaient jamais le poids :

- C'est un jeu de filles ! lui disais-je.
- Et alors ? Je joue bien au foot moi.
- On va se moquer de moi.
- Tu t'en fous !
- Je n'ai pas de palet !
- Tiens ! Je t'en ai apporté un.

Ne sachant plus que dire, soumis, j'allais jouer à la marelle avec elle.

Nous nous étions parlé pour la première fois un jeudi, jour de repos hebdomadaire, en ces temps-là, pour tous les écoliers de France.

*Le Vidourle à Sommières*



Ma musette en bandoulière, je descendais vers le Vidourle pour essayer d'attraper trois ou quatre poissons, des ombres ou des cabots, comme je le faisais une fois par semaine, friture que me commandait ma mère pour le repas du vendredi. C'était tout simple, j'entrais pieds nus dans l'eau, je cherchais un herbier, l'enjambais pour pouvoir facilement caresser les tiges dans le sens du courant et quand je sentais un poisson prisonnier des herbes, je le prenais et le rangeais dans ma musette.

J'allais donc tranquillement vers la rivière quand soudain, une voix à l'accent pointu m'interpella :

- Eh toi ! Où vas-tu ?

C'était la grande Yolande. Sa silhouette longiligne était debout derrière la grille de la cour de la gendarmerie, le visage en partie caché par sa longue chevelure blonde, m'observant de son regard bleu. Surpris par cette interpellation, je lui répondis :

- Au Vidourle !

- Tu vas à la pêche ?

Une grande fille dans la cour de la gendarmerie ! Était-ce un interrogatoire ? Je me sentis obligé de mentir :

- Pas du tout. Je vais regarder l'eau des cascades.

Elle abandonna sa grille, vint tout près de moi, dans la rue et me reprocha :

- Ce n'est pas joli de mentir. Tu me racontes des salades, je sais que tu vas pêcher à la main, je t'ai suivi jeudi dernier... Mais n'aie pas peur ! Je ne le dirai pas à mon père. Je voudrais tout simplement que tu me fasses voir comment tu fais pour attraper les poissons avec tes mains.

- Ton père est gendarme ?

- Oui !

Elle me prit avec autorité par le bras et m'entraîna vers la rivière. Je la sentis plus grande que moi, plus âgée peut-être, mais qui plus est, fille d'un représentant de l'ordre. J'étais obligé d'obtempérer d'autant plus que l'idée d'aller braconner avec la fille d'un gendarme me séduisait quelque peu. Nous arrivâmes au Vidourle.

- Tu vois, lui dis-je, de l'autre côté de ce gravier, il y a un plan d'eau avec des herbiers, ce n'est pas profond...

- C'est quoi un herbier ?

- Ce sont de petits massifs d'herbes qui vivent dans l'eau, comme des algues. Les poissons se cachent dedans... Viens voir !

Nous traversâmes le gravier. J'ôtai mes espadrilles pour entrer dans l'eau, elle m'imita. J'étais en short, elle était en jupe courte. Nous avions de l'eau jusqu'aux genoux. J'enjambai le premier herbier :

- Regarde bien mes deux mains ! Elles caressent l'herbe dans le sens du courant et dès que je sens une présence, je presse vers le fond, le poisson est alors prisonnier entre les tiges de l'herbier, je le serre au niveau des ouïes et le sors.  
- J'ai compris !

Aussitôt, elle enjamba un herbier, palpa les tiges et peu de temps après sortit un poisson, mais il se débattit et lui échappa.

- Il faut le serrer sous les ouïes, lui expliquai-je.

- J'ai compris !

Elle en attrapa un second, le serra correctement et le mit dans ma musette.

- Combien il t'en faut ?

- Trois, lui dis-je, nous sommes trois à table.

Rapidement, elle en pêcha deux autres :

- Bon ! Maintenant on arrête, dit-elle, il faut en laisser quelques-uns pour la prochaine fois.

Nous revînmes vers la gendarmerie.

- Viens voir ! me dit-elle.

Nous entrâmes dans la cour. Elle me montra une marelle marquée à même la terre :

- C'est moi qui l'ai dessinée avec un bâton, m'assura-t-elle, huit cases carrées dont deux par deux en croix et une neuvième en demi-cercle au sommet, c'est le Ciel... Là où nous sommes, c'est la Terre. Tu veux jouer ?

- Non !

- Regarde bien ! C'est facile.

Elle prit un palet bleu ciel posé sur le mur voisin, sans doute un vieux carrelage de salle de bain et le posa sur la première case puis à cloche-pied sauta la case, alla jusqu'au Ciel, fit demi-tour et revint, toujours à cloche-pied, pour ramasser son palet et d'un saut finir sur Terre. Il y avait beaucoup d'élégance dans tous ses gestes.

Elle me mit le palet dans les mains :

- Allez ! À toi maintenant, insista-t-elle.

- Non ! Il faut que j'aie à porter les poissons à ma mère.

- Je viens avec toi !

Elle m'accompagna jusque chez moi, aida même ma mère à trier la friture et dès qu'elle eut terminé :

- Maintenant, tu viens jouer à la marelle, me dit-elle.

- Vas-y ! Surenchérir ma mère.

Je me sentis obligé d'obtempérer.

Nous retournâmes à la gendarmerie, je posai mon palet sur la case un et à cloche-pied effectuai mon premier parcours.

- Tu es lourdaud ! me dit-elle, mais en t'entraînant tu devrais progresser et acquérir plus d'aisance.

Dès lors, tous les jeudis, elle vint me chercher pour jouer à la marelle. J'obéissais

sagement. Nous n'allions plus dans la cour de la gendarmerie, mais dans la rue, devant chez moi. Pendant la guerre, il n'y avait pas de circulation, les quelques voitures individuelles du canton avaient été réquisitionnées par l'État Français, on ne voyait circuler que de rares charrettes le matin de bonne heure et le soir tard ainsi que des véhicules militaires allemands.

Yolande s'était procuré des bâtons de craies blanches avec lesquels elle dessinait une marelle sur la partie goudronnée de la chaussée. Nous jouions. Avec ses longs cheveux, elle était tellement agréable à regarder dans le rythme de ses différents mouvements artistiques que certains piétons, dont souvent des militaires allemands, s'arrêtaient pour profiter du spectacle, toutefois notre public se dissolvait rapidement dès que cessait l'harmonie de ses sauts et que venait mon tour.

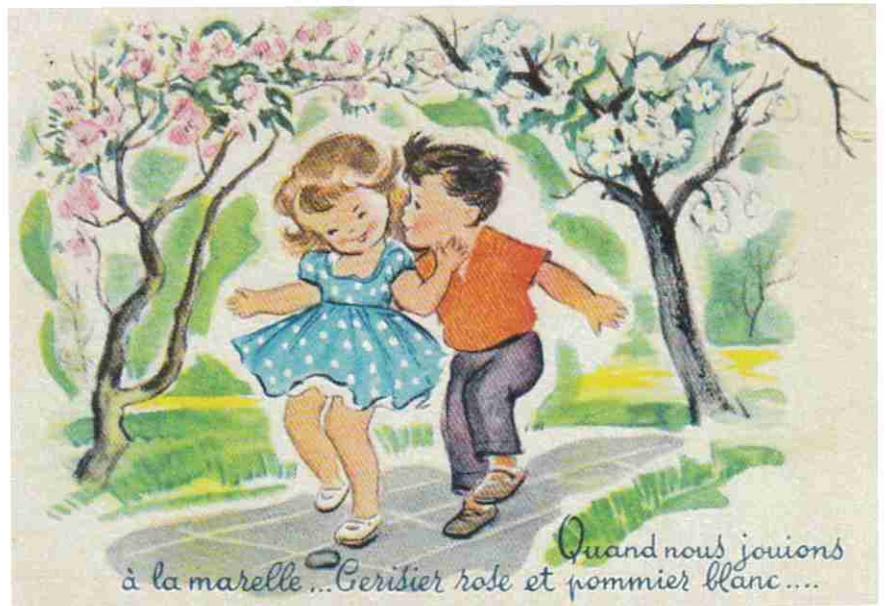
Ma grande camarade avait-elle conscience de ce succès chorégraphique, je l'ignore. À cause de sa vitalité de gamine jamais au repos, mon père l'avait surnommée : "le garçon manqué", ma mère lui avait fait remarquer qu'il se trompait car il y avait beaucoup de charme dans l'authenticité de ses gestes et cela était avant tout une qualité typiquement féminine. Elle avait raison.

Un après-midi, nous jouions au centre de la chaussée, Yolande venait de placer son palet sur la case Ciel. Soudain est apparue dans notre dos une voiture militaire allemande qui dut s'arrêter pour nous éviter. Le chauffeur a klaxonné et nous a crié deux mots qui phonétiquement pourraient s'écrire : "Raoust ! Raoust !". Personnellement, je m'étais vite réfugié contre le mur de ma maison, mais Yolande, pleine d'ardeur, a terminé gracieusement l'aller-retour de son parcours de marelle récupérant au passage son palet puis sautant à cloche-pied jusqu'à la case Terre avant de s'effacer pour libérer la voie.

Je me souviens que le chauffeur riait, par contre l'officier qui l'accompagnait nous a déblatéré une série de reproches en allemand, peut-être des insultes, galimatias auquel nous n'avons absolument rien compris.

Quand la voiture se fut éloignée, Yolande se tourna vers moi et tranquille me dit :

- Il est cinglé ce Boche !



Puis un jour d'août 43, un jeudi, Yolande est venue sonner chez moi vers seize heures :

- Va ouvrir à ta copine ! m'a dit ma mère.

J'y suis allé et ai remarqué tout de suite qu'elle n'était pas souriante comme d'habitude :

- Je vais partir dans trois jours, me dit-elle.

- Tu vas partir où ?

- À Nancy !

- Jusqu'à quand ?

- Pour toujours !

Je restai muet.

- Mon père avait demandé sa mutation, ajouta-t-elle, il vient de l'obtenir, il est content. Il va retrouver ses copains d'enfance, mais nous deux, nous ne nous verrons plus.

Les larmes me montèrent aux yeux.

- Venez goûter les enfants ! nous cria ma mère.

- Non, Madame ! Il me faut partir, lui répondit Yolande, puis à voix plus basse :

- Tu comprends, je ne veux pas pleurer devant vous... Salut ! Je t'écirai.

Elle posa minutieusement ses lèvres sur mes joues mouillées, sortit et sa silhouette dégingandée disparut en courant vers sa gendarmerie.

Effectivement, elle m'écrivit une longue lettre dont j'ai mémorisé une de ses phrases : "...Le Vidourle me manque beaucoup, toi aussi. Je me languis de vous, comme vous dites dans le Midi..."

J'ai essayé de lui répondre, mais je n'ai jamais su trouver les mots pour écrire mes sentiments d'alors. Excuse-moi Yoyo !

Le Vidourle à Sauve



| OFFRE SÉLECTIONNÉE                                      | Nom :     | Prénom : |
|---|-----------|----------|
| <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros   40 € TTC   | Mail :    | Tel :    |
| <input type="checkbox"/> 6 mois - 26 numéros   30 € TTC | Adresse : |          |
| <input type="checkbox"/> 1 an - Hors France   52 € TTC  | CP :      | Ville :  |

**ABONNEZ-VOUS !**

**52 NUMÉROS =  
40 € TTC**

**AU LIEU DE 83 €**

- Abonnez-vous par courrier en renvoyant le bulletin ci-dessus accompagné du chèque correspondant à :  
**CÉVENNES MAGAZINE - B.P. 90031 - 30101 ALÈS PPDC**
- Abonnez-vous par mail en renvoyant vos coordonnées à :  
**cevennesmagazine@gmail.com** et en téléphonant au **04 66 56 69 56** pour régler par carte bancaire
- Abonnez-vous via le site : **cevennesmagazine.fr** - Rubrique **abonnement** - Paiement carte bancaire ou virement